



**sejat**

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)

Pour afficher

# ÉLECTION 20 MAI 2025

## Direction de district de Rouyn-Noranda Mandat de deux (2) ans

Aux personnes intéressées au poste de DIRECTION DE DISTRICT, veuillez s.v.p. remplir la formule de mise en candidature.

**VOTRE CANDIDATURE DOIT PARVENIR À LA PRÉSIDENTE  
DU COMITÉ DES ÉLECTIONS LE :**

**À compter du 14 avril et au plus tard à 12 h 30  
le 25 avril 2025**

**Vous pouvez faire parvenir votre candidature soit :**

- **par courrier** à l'adresse suivante :

**SEJAT**  
**a/s présidence du comité des élections**  
145, rue Perreault Est  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3

- **par courriel** à la présidence du comité des élections :  
elections@sejat.ca et copie conforme à : lefevre.cindy@sejat.ca

Voici le lien vers la politique électorale du SEJAT : <https://bit.ly/3jCYerE>



*N.B. : Le formulaire de mise en candidature est disponible auprès de votre déléguée/délégué syndical(e) et sur le site internet du SEJAT ([www.sejat.ca](http://www.sejat.ca)).*

*Dès que votre candidature sera acceptée, elle sera annoncée sur les réseaux sociaux du SEJAT.*



**sejat**

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)

Pour afficher

## ÉLECTION 20 MAI 2025

### FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE

#### DIRECTION DE DISTRICT

Nom de la candidate  
ou du candidat

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

La candidate ou le candidat aspire à la fonction de :

***Direction de district de Rouyn-Noranda***

PROPOSEUR-E

\_\_\_\_\_

APPUYEUR-E

\_\_\_\_\_

APPUYEUR-E

\_\_\_\_\_

J'accepte d'être mis-e en candidature ainsi que la fonction si je suis élu-e.

**Le formulaire de mise en candidature doit parvenir à la présidence du comité des élections avant 12 h 30 le 25 avril 2025.**

**Adresse :** 145, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3

**Courriels :** elections@sejat.ca et copie conforme à : lefebvre.cindy@sejat.ca

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature



**sejat**

Syndicat de l'enseignement  
de la Jamésie et de l'Abitibi-  
Témiscamingue (FSE-CSQ)

**PRINCIPALES TÂCHES RELIÉES À LA FONCTION  
DE DIRECTION DE DISTRICT :**

- a) être libérée de l'enseignement selon les modalités déterminées par le conseil régional;
- b) selon les mandats qui lui sont confiés, participer, dans la mesure du possible, aux instances nationales suivantes : conseil fédéral, conseil général, conseil général de négociations, réseau d'action socio-politique, colloque, congrès et autres;
- c) voir au bon fonctionnement de son district;
- d) orienter l'action des responsables de secteur ou de section de son district;
- e) faire rapport au conseil d'administration de tout problème particulier qui surgit dans son district;
- f) agir comme agent de liaison entre les membres du district et les instances supérieures du syndicat;
- g) exécuter tout mandat que lui confient les instances du syndicat;
- h) pouvoir demander à l'assemblée des membres du district de procéder à l'élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée qui n'aurait droit de vote que s'il est membre du district;
- i) faire parvenir à la présidence du syndicat et aux déléguées et délégués, une copie de l'ordre du jour et du procès-verbal de chaque réunion dans un délai de deux (2) semaines;
- j) administrer, en collaboration avec le conseil de district, pour son district, les sommes d'argent déterminées par le conseil régional;
- k) assumer la responsabilité première de l'application du contrat de travail;
- l) veiller à la diffusion de l'information;
- m) représenter officiellement, avec le conseil de district, le syndicat auprès du centre de services scolaire;
- n) être responsable du recrutement et de l'animation de la vie syndicale dans son milieu.

***N. B. : Il est à noter que des accommodements peuvent être mis en place et de nombreuses tâches de ce poste peuvent se faire à distance.***

*\*Extrait du document « Statuts et règlements ».*